

Terrain fin prêt pour la deuxième saison du Labyrinthe

Actuellement, le terrain est fin prêt pour le semis du maïs du Labyrinthe dont la deuxième saison démarrera en juillet prochain.

L'été dernier, malgré la météo peu encourageante, la famille Jarry a accueilli plus de 2 700 visiteurs sur les trois hectares de parcours animé. Cette année, à partir du 12 juillet et jusqu'au 28 septembre, le public aura à sillonner plus de huit hectares, répartis sur trois parcours différents.

Sur le thème des animaux sauvages de chez nous, faune, flore et bocage seront mis en scène sur le parcours ludique qui se veut pédagogique. Les enfants et leurs familles pourront s'amuser au grand jeu des animaux ; les plus grands pourront se faire des frayeurs dans les méandres du grand labyrinthe et, enfin, le reste du terrain sera à la disposition des cyclotouristes.

Les visiteurs découvriront Spock, le petit oisillon sauvage, et le suivre sur son parcours semé d'embûches afin de trouver son meilleur nid. Il se déplace dans différents lieux du labyrinthe et les familles mèneront l'enquête pour savoir qui est Spock. « Grâce aux partenaires qui ont œuvré pour la réalisation de ce labyrinthe, c'est aussi une façon d'apprendre à connaître l'utilité de l'animal dans l'écosystème, » expliquent Élie Jarry, responsable du site, et Yves,



Élie et Marilyne Jarry, Yves, apprenti, et Pauline, stagiaire, devant le champ qui accueillera le labyrinthe.

chargé de développer le projet en lien avec l'école supérieure d'agriculture d'Angers dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Différentes animations sont programmées : nocturnes gastronomiques animées les vendredis 18 et 25 juillet, 1, 8, 15 et 22 août. Il y a aussi début août des soirées à la belle étoile avec l'association astronomique le Firmament, de

Chemillé. De même, un week-end automnal est prévu les 13 et 14 septembre avec de jeunes artisans d'art

■ Conseil municipal

Jeudi 17 avril, 20 h, mairie, 8, rue du Commerce. Quartier de l'Ilereau, validation plan parcellaire, validation de l'avant projet définitif, validation des différents devis des concessionnaires,

travaillant sur place. La compagnie Cosnet sera de la fête.

périmètre du PAE. Indemnités des élus. Demande d'une association. D.I.A. ; compte rendu des différentes rencontres et réunions ; organisation de la cérémonie du 8 Mai.